

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-0011-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MARTIN - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI

OBJET

DE LA DELIBERATION

Transports urbains - Travaux liés à l'évolution du réseau de l'agglomération dijonnaise - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Demande de subvention

M. GERVAIS au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'évolution du réseau des transports urbains, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a exprimé le souhait que soit réalisé un certain nombre d'aménagements sur le territoire de la commune de Dijon, afin de permettre la mise en place d'un nouveau réseau de bus d'une part, et d'accompagner les travaux du tram d'autre part. Il s'agit, notamment, des opérations suivantes.

1 - Réseau tram

- Adaptation du PC circulation de la Ville en vue de sa cohérence avec le futur PC du tram (1ère tranche) à la mise en service de ce dernier.

- Réorganisation le long du tram du réseau d'éclairage public afin de dissocier le réseau de la Ville et celui lié au tram.

- Aménagement de la voie d'accès à la base vie du chantier tram, entre le boulevard Maillard et la rue Jean-Baptiste Peincedé.

- Diverses interventions des services municipaux dans le cadre des travaux du tram : nettoyage, mise à disposition de personnel et entretien de voirie ponctuel.

2 - Réseau bus

- Petits aménagements de voirie liés à l'évolution du réseau de bus.

Le montant total de l'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux est estimé à 543 533 € TTC. Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2011 de la Ville.

La consistance de ces travaux dépassant manifestement l'intérêt communal, il est proposé que la Ville sollicite de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise une subvention, au taux maximum, pour leur financement.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - adopter le programme proposé des travaux à réaliser par la Ville pour l'amélioration du réseau de transport urbain de l'agglomération dijonnaise dans les conditions proposées ;

2 - arrêter le montant de leur enveloppe financière prévisionnelle à 543 533 € TTC ;

3 - solliciter l'attribution, par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, d'une subvention au taux maximum pour leur financement.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ